

“ dans toutes les classes de la société, en France. ”

Un autre résultat de ce sentiment, de cette organisation, est la façon dont en France est contracté et compris le mariage.

En Amérique, le mariage implique bien quelques vagues changements dans les relations de famille, mais le point important est le bonheur et l'avenir du nouveau couple, bonheur et avenir qui ne concerne qu'eux.

Le Français a, tout autant que l'Américain cette préoccupation de bonheur, mais le mariage est avant tout pour lui une réorganisation des relations de famille ; et quand un projet de mariage se présente, chaque membre de la famille, — depuis le grand père jusqu'au plus jeune frère, — est disposé à le considérer comme une grave question d'intérêt commun.

La loi elle-même, contribue à faire du mariage une question familiale. En Amérique, l'on peut se marier en cinq minutes ; mais, en France, aussi longtemps que les parents vivent, leur consentement est obligatoire. En cas d'opposition absolue de leur part, l'on a, il est vrai, la ressource des “*sommations respectueuses*”, au moyen desquelles on peut passer outre à leur refus — et cela seulement à partir d'un certain âge. — Mais ce procédé est considéré comme scandaleux, et il faut des circonstances absolument exceptionnelles pour qu'un homme respectable consente à en user.

Pour les enfants comme pour les parents, le mariage est une affaire sociale bien plus qu'une affaire individuelle.

De temps immémorial, les Américains ont parlé du mariage comme d'une association, mais à leurs yeux, ce n'est pas avant tout, cela. Pour un esprit français, il semble que c'est avant tout, cela.

Pour eux le mariage est une affaire trop sérieuse pour être dominée par des considérations romanesques d'inclination satisfaite. Il comporte trop de questions de rapports journaliers qui ne peuvent être résolues que par le plus froid bon sens. Il n'y a aucune raison pour qu'une association, même au sens littéral du mot, ne soit pas pleine de cordialité, de confiance, d'amitié ; il n'y a au-

cune raison pour que l'on entre dans une association en faisant violence à ses inclinations ; ces considérations sont encore plus puissantes quand l'association en vue doit durer toute la vie et entraîner les rapports intimes du lien conjugal. Mais ces considérations rendent encore plus claire cette vérité, que l'idéal français du mariage, si admirablement tendre qu'il soit, est avant tout un idéal d'association domestique, cordiale et amicale. Aussitôt le mariage accompli, surgissent des devoirs : devoirs conjugaux qui ne concernent que le couple plus ou moins heureux ; devoirs domestiques et sociaux nés de leurs relations avec leurs parents, leurs enfants, leurs amis, leurs serviteurs, etc, et de leurs rapports avec l'extérieur. Tout le monde, partout, reconnaît ce fait. Tout le monde, reconnaît aussi que plus ces deux catégories de devoirs divergents s'harmoniseront, mieux cela vaudra pour les intéressés. Mais en Amérique la phase “*conjugale*” semble la plus essentielle ; en France, ce serait plutôt la phase “*domestique*”. La différence est profonde. C'est une question de tradition immémoriale, renforcée par toute la puissance des instincts affectifs. En Amérique, l'on croit que le plus fort des liens humains est l'attraction d'un être pour un autre. En France, l'on considère que le plus durable, le plus solide des liens est celui du “*sang commun*”, celui de la parenté. Les deux conceptions sont belles et nobles, ajoute l'auteur en s'abstenant de juger.

M. Barrett Wendell avant de conclure nous fait de l'“*honnête femme*” une peinture qu'il serait dommage de ne pas reproduire :

“*Celles qui méritent ce nom sont légion en France. C'est non seulement le plus beau type de femme française, c'est aussi le plus fréquent et le plus profondément caractéristique. Des yeux étrangers, des yeux artistes ne les distingueront peut-être pas tout d'abord, parce que, comme l'air et la lumière, on les rencontre partout, et aussi parce que leur inlassable dévouement à leurs devoirs absorbants les tient dans l'obscurité. Elles ne seraient pas elles-mêmes si elles n'étaient pas de fidèles épouses ; fidèles non seulement au point de vue conjugal, mais aussi, fidèles dans*

leur sollicitude à partager avec leurs maris les charges d'une incessante responsabilité ; “*l'amour*” conjugal ne serait rien, sans une “*amitié*” conjugale de toute la vie. Mais toute l'amitié et tout l'amour conjugal ne seraient pas davantage suffisante, sans la fidèle observance des devoirs domestiques parfois si compliqués. L'“*honnête femme*” n'est pas seulement une bonne épouse ; elle reste comme dans son enfance une bonne “*fillette*”, affectueusement fidèle à la famille d'où elle est sortie. Elle est une bonne sœur et une amie sûre, non seulement pour ceux qui lui sont attachés par les liens du sang, mais aussi pour ceux à qui elle s'est alliée par son mariage, et qu'elle considère comme des parents propres. Elle est bonne mère et chérit les enfants, à qui elle a donné le jour, avec un amour qui est la plus pure et la plus intense des passions humaines. Elle est encore une bonne “*femme de ménage*”, car ses devoirs mêmes, envers ces enfants et leur père, l'obligent à ne négliger jamais les détails fatigants de la vie journalière. Sa vie n'est que l'accomplissement sans fin d'occupations prosaïques et compliquées ; et elle continue de la jeunesse à la vieillesse, généreusement, heureusement, joyeusement. Car elle sait qu'elle doit rendre la vie agréable autour d'elle. Négliger aucun de ces détails serait pour elle manquer d'un des attributs de “*l'honnête femme*”, et tout aussi bien, si cette négligence affectait ses devoirs domestiques, que si elle affectait ses devoirs conjugaux.

Dans l'opinion de M. Barrett Wendell, plus on connaît les Français, plus on constate qu'ils ne se considèrent pas avant tout comme individus, mais plutôt comme membres de leur petite société propre : la famille.

La famille est une association, une corporation, un clan. C'est quelque chose de plus que la somme des membres qui la composent. Elle a, en elle-même et par elle-même, un droit inéluctable à leur amour. Les êtres humains, qui en font partie, comme ceux qui font partie d'une nation, mourront un jour, mais la famille, elle, survivra.

Avec une telle conception, les devoirs de l'homme ne sont pas indi-